

Résumé et montants des garanties CEDIV'ASSUR		Multirisques	Annulation	Complémentaire
Annulation de voyage -Franchise de 15 €/pers. sauf stipulation contraire	8 000 € maxi/pers. 38 112 € maxi/éven.	■	■	■
Retard d'avion	152 € maxi/pers. 762 € maxi/éven.	■		
Perte, vol, détérioration de bagages -Franchise de 30 €/pers.	2 000 € maxi/pers.	■		■
Retard de livraison de bagages	152 € maxi/pers. 762 € maxi/éven.	■		■
<b>Assistance Rapatriement</b>				
-Rapatriement à domicile	Frais réels	■		Non garanti
-Envoi d'un médecin	Frais réels	■		Non garanti
-Frais funéraires	2 287 € maxi/pers.	■		Non garanti
-Retour anticipé	Billet retour au domicile ou au domicile et sur lieu de séjour	■		Non garanti
- Avance de fonds	762 € maxi/pers.	■		■
- Frais de recherche, de secours	4 573 € maxi/pers. 22 868 € maxi/éven.	■		■
<b>Frais Médicaux à l'étranger</b>				
-Monde entier :	76 225 € maxi/pers.	■		■
- Asie/ Australie/ Canada/ USA/ N.Zélande	152 450 € maxi/pers.	■		■
<b>Interruption de séjour</b> - voyage de compensation - remboursement des prestations terrestres	Avoir du prix du voyage initial 6 098 € maxi/pers. 30 490 € maxi/éven.	■		■
<b>Individuelle Accident</b>	15 245 € ou 7 622 € maxi/pers. 152 450 € maxi/éven.	■		■
<b>Responsabilité civile</b>	4 573 470 € ou 304 898 € maxi/sinistre.	■		■

Validité : séjours de 3 mois maxi.

Maxi/pers. : maximum par personne ; Maxi/éven. : Maximum par événement

Pour connaître l'intégralité des garanties, consulter les Conditions Générales et Spéciales CEDIV'ASSUR.